

Messe d'ouverture de la cause de canonisation de Pierre Goursat

Eglise de la Sainte-Trinité à Paris le 7 janvier 2010

Intervention du Père Joseph Choné

Promoteur des causes des saints dans le Diocèse de Paris

L'Eglise est Une, Sainte, Catholique, et Apostolique. Nous devons rendre grâce au Seigneur de Concile Vatican II qui a permis à l'Eglise tout entière de prendre mieux conscience de la sainteté dans son corps, sainteté, bien sûr, reconnue depuis toujours, mais le Concile Vatican II a certainement mis en valeur ce lien fondamental de tous les chrétiens, ce lien avec Jésus. Et c'est ce qu'a certainement voulu la grande Constitution *Lumen Gentium*, à partir de laquelle les papes qui ont succédé depuis Paul VI, essentiellement Jean-Paul II, ont voulu faire reconnaître cette sainteté dans l'Eglise. En 1992, le cardinal Lustiger prenant conscience qu'il fallait que le diocèse de Paris et, même les diocèses qui l'entouraient, prennent conscience de ce fait, ont voulu manifester cette sainteté et ont fait que je sois nommé pour essayer de faire avancer la cause. Il m'est très émouvant de sentir que Monseigneur Soubrier, alors, m'avait accueilli comme évêque auxiliaire et j'ai beaucoup travaillé auprès de lui pour faire reconnaître depuis 1992 la sainteté de tant de fondateurs de Congrégations religieuses issues du diocèse de Paris, du grand diocèse de Paris, fondateur des Spiritains avec le Père Desplaces, fondateur des Picpuciens, le Père Coudrain, et le Père Riet Aymer de la Chevalerie. Et c'est maintenant l'Emmanuel que nous voudrions honorer, en l'honneur de son fondateur, Pierre Goursat. Eglise, il est vrai, de tous les temps. Nous sommes en marche, chacun de nous, nous qui avons ressenti notre unité, notre charité, notre espérance, notre volonté de voir reconnue par nos frères, tous nos frères, cette sainteté à laquelle Dieu nous appelle.